



Compte Rendu du CHS du 28/05/2020

2 déclarations liminaires ont été lues : une par la CGT et une par FO

Le président précise que ce CHS est réuni pour définir les modalités concrètes et sécurisées pour l'accueil du public qui devrait avoir lieu la semaine prochaine mais uniquement sur rendez-vous et sur des sujets qui le nécessitent vraiment.

La reprise se fera de façon différenciée selon que le service est petit ou grand.

Les petits services vont reprendre rapidement.

Les grands services, qui travaillent en marguerite, ne reprendront que lorsque les cloisons en plexiglas seront installées.

Le président rappelle qu'à ce jour tous les agents ont été dotés de masques et de visières. Donc chacun a les moyens de se protéger.

Pour les agents en télétravail qui reprennent en présentiel, les masques seront distribués mardi par les chefs de service.

Des masques seront mis à disposition pour le public qui n'en a pas (distribution à organiser en fonction des sites : vigile pour Brive, agent qui accueille.....)

Pour rouvrir au public, une étude a été faite site par site en fonction des spécificités de chacun.

En ce qui concerne la cité administrative, l'organisation relève de la préfecture donc l'accueil général est déjà mis en place.

La direction va faire un courrier au préfet appuyée d'une lettre du docteur Lathière en disant que le CHS préconise le port du masque obligatoire dans l'ascenseur car les agents ne se sentent pas en sécurité.

Pour Ussel, l'accueil se fera dans un bureau au RDC avec installation d'un plexiglas. Reste à définir comment sera gérée l'ouverture au public. Est-ce que la personne qui reçoit, est-ce qu'une personne sera désignée pour cette tâche (vacataire,).

Pour le CFIP de Brive, un vigile va être engagé pour réguler l'accueil.
Voir si possibilité pour l'accueil spécialisé de s'installer dans un bureau vide dans les étages.

Pour la trésorerie municipale de Brive, Solidaires a alerté le directeur en trouvant l'accueil des régisseurs peu sécurisé. Le Président pense le contraire. Il va demander l'avis du trésorier de Brive Mun.

En ce qui concerne l'accueil des caisses, il est proposé de modifier les horaires d'ouverture avec des créneaux plus resserrés.

Questions diverses :

report de congés 2019 : la direction recherche une solution en interne pour que les agents ne perdent pas leurs jours de report

Pour la ponction des jours de congés, les RH feront les calculs et une notification sera faite aux agents avant le retrait sur leur compteur.

Un recensement va être fait des ordinateurs portables disponibles afin de pouvoir les redistribuer aux agents qui sont en ASA pour santé fragile ou en garde d'enfants lorsque la garde peut être compatible avec du télétravail.

Suite à l'installation d'un digicode, la CGT a demandé à la direction de mettre à disposition des agents du CFIP de Brive un distributeur de gel hydroalcoolique devant la porte d'accès aux étages. Celui-ci ne sera livré que dans la première quinzaine de juin. En attendant, nous avons demandé que soit mis à disposition du désinfectant derrière la porte.

La CGT a demandé à la Direction d'interpeller la société ONET car les femmes de ménages de Brive ont du mal à se procurer des masques pour travailler.
Bruno Diez a rappelé que sur chaque site un cahier de liaison était mis à la disposition des agents pour faire remonter les difficultés rencontrées avec la société ONET.

La CGT a demandé au président d'appliquer les mêmes "facilités" que dans d'autres départements concernant l'obligation de poser des autorisations d'absence exceptionnelle le 22 mai. Après débat, il convient de voir avec la DG s'il y a possibilité de trouver une solution en local. Il n'y est pas favorable.

Le président a opposé une fin de non recevoir aux remboursements des frais liés au télétravail et frais de repas. Il maintient que les pointeuses doivent être "provisoirement" condamnées pour raison de covid19, présentées par autre OS.

Fin du CHS : 12H40

Les représentants de la CGT

Marianne Dichamp
Sébastien Fouillade